

PISCINE DE L'ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR ET DE L'ESPACE (EPAE)

MONTBNONNOT-SAINT-MARTIN

RAPPELS CONCERNANT L'ACCES AUX ADHERENTS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Quelques rappels importants du règlement intérieur

- . Maillot adapté, proche du corps et s'arrêtant aux genoux/coudes. Combinaison/short interdit.
- . Port du bonnet de bain obligatoire. Pas de prêt. Vente de bonnet bain en silicone possible à l'accueil (5€).
- . Douche obligatoire.
- . Chewing-gum et pansement interdit. Prière de les mettre à la poubelle avant d'accéder aux bassins.
- . Manger est interdit, excepté à l'accueil et dans les gradins où cela est toléré, si les lieux sont respectés. Des poubelles sont à votre disposition.
- . Claquettes de piscine tolérées dans les communs, si elles ne servent pas pour l'extérieur.
- . Sèche-cheveux à disposition. Il n'est pas autorisé d'utiliser le sien, par sécurité.
- . Fumer ou vapoter dans l'enceinte de la piscine est interdit.
- . Les bouteilles d'eau ou flacon en verre sont interdits.
- . Merci de veiller à ne pas laisser de cheveux, protection hygiénique, ou autre déchets dans les WC/douches/vestiaires. Des poubelles sont à votre disposition.

Accès entrée – accueil

- . Les parkings étant très rapidement pleins, merci de privilégier le covoiturage, les déplacements doux. Un rack à vélos est à votre disposition devant le parc pour enfants. Les deux roues, trottinettes, etc. ne sont pas autorisés après le portail d'entrée et encore moins à l'intérieur de l'enceinte de la piscine.
- . L'accès aux vestiaires n'est possible que 15min avant son cours. Avant, veuillez attendre à l'extérieur ou en cas de mauvaise météo dans le sas d'entrée, mais sans gêner l'accès au public.
- . A l'inverse toute personne se présentant trop en retard, pourra faire l'objet d'un refus, afin de ne pas perturber le bon déroulement du cours.
- . Emargement obligatoire de la fiche de présence.
- . Se présenter à l'agent d'accueil.
- . S'il y a un problème, merci de voir avec le référent/l'animateur de votre cours/association.
- . La zone d'accueil ne doit pas être encombrée par sécurité. Il est possible de s'installer près des vitres de séparation avec vue sur le grand bassin, du moment où cela se fait en toute discrétion, dans le calme.

Accès gradins

- . Il est possible de se rendre dans les gradins par la porte et l'escaliers près de l'agent d'accueil. Là aussi le respect des lieux est de rigueur (propreté, calme, etc.). Attention aux jeunes enfants. Ils sont sous votre surveillance. Une chute est rapidement arrivée.

Accès vestiaires/douches/WC

- . Dans la zone de déchaussage, merci de respecter les sens de circulation. Les zones pieds nus doivent être respectées, pour garantir l'hygiène.
- . Les chaussures peuvent être placées dans les meubles dédiées. Ils ne sont cependant pas sous surveillance. Sinon il est possible de les entreposer dans votre casier. En aucun au sol dans les vestiaires et encore moins au bord des bassins.
- . Les vestiaires collectifs ou individuels sont à votre disposition. N'y laissez rien, afin d'éviter tout vol.
- . Vos affaires doivent être rangées dans un casier. Un sac est toléré au bord du bassin. Il demeure sous votre vigilance.
- . Merci de vous prémunir d'un jeton de caddie ou d'une pièce de 1€ pour le casier. Vérifier bien votre numéro et gardez-le en tête.
- . Comme chez vous (nous l'espérons), merci de rendre les WC dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé. Normalement, propre.
- . Nous vous invitons à prendre une douche savonnée, dans le meilleur des mondes. Au minimum vous rincer, cela dans l'intérêt de l'ensemble des utilisateurs. Plus le corps est propre, moins il y aura de chlore. Et vous l'aurez compris, moins il y a de chlore, mieux c'est pour tout le monde !
- . Dans l'ensemble, merci de veiller à utiliser l'eau avec respect et intelligence.

Accès aux bassins

- . Le seul accès au bassin se fait par les pédiluves. C'est obligatoire.
- . Hors agents et personnels, il n'est pas autorisé de rester habillé au bord du bassin ou de se changer.
- . Pour les parents accompagnant leurs jeunes enfants aux activités au bord des bassins, il n'est pas autorisé d'y rester, mais rendez-vous dans les gradins ou derrière les baies-vitrées à l'accueil, si vous le désirez. A la fin du cours, n'oubliez pas de venir les chercher à l'heure.
- . Merci de ne pas courir. Attention le sol est glissant lorsqu'il est détrempe, lorsque vos pieds sont mouillés. N'hésitez pas à le rappeler autant de fois qu'il sera nécessaire à votre jeune progéniture. Il en va de leur sécurité.
- . Vous pouvez tout de même vous délasser de vos claquettes. Il n'est pas judicieux de nager avec...
- . N'oubliez pas votre bonnet de bain et de couvrir un maximum vos cheveux. Les lunettes pour nager, c'est un plus. Mais ce n'est pas obligatoire. Pas de prêt possible.
- . Veuillez à attendre la fin du cours précédent.
- . Votre adhésion à l'association comprend le coût de l'entrée. Il n'est donc pas nécessaire de payer une entrée « public ». Cependant si vous souhaitez venir avant ou rester après votre cours, dans l'enceinte de la piscine, c'est une obligation. Pour cela, merci de vous rapprocher de l'agent d'accueil.
- . Merci de respecter les panneaux d'information, d'indication de couloir, etc.
- . En natation, pensez à nager à droite dans le couloir.
- . La seule sortie des bassins se fait par les pédiluves. Là aussi c'est obligatoire.

Accès au matériel

- . Le local matériel n'est pas accessible aux adhérent(e)s, seuls les agents/personnels sont autorisés à s'y rendre.
- . Merci de ranger le regrouper/ranger le matériel utilisé lors de votre cours dans les chariots/boîtes dédiés au bord des bassins.

Comptant sur l'application et le respect total de l'ensemble de ces consignes pour le bien de toutes et tous. Un grand merci à vous.